

Compte rendu réunion Bureau Du 3 Octobre 2014

Date : 5 septembre

Lieu : cnbpp

Rédacteur : A.Cordier

Présents:

A. Cordier

G.Longy

Y. Pottier

F. Senand

N. Bavant (invité)

Absents excusés :

O. Bidard

B. Du Chesnay

R. Dunand

F. Lang

N. Loday

M. Viaud

JL. Bapts (invité)

R. David (invité)

Début de réunion de bureau 18h 30.

1. Prévision des investissements 2015.

Analyse des points prévision achat du fichier « projet d'investissement 2014/2015 » sachant qu'il est nécessaire d'attendre les comptes finaux 2014 et un bureau pour décision finale.

Pour EDV

- Optimists, passer de priorité 2 à 1.
- Voile laser 4.7 plus de besoin.
- Grément PAV 7m plus de besoin.
- Kayak de mer à présenter dans le dossier CG 1/3.
- Zodiac 5.5m 80cv à présenter dans le dossier 50% et prendre en compte le paiement qui est 20% /an des 50% du prix du bateau.

Pour EDS

- Remorque de route 6 places nécessaires pour faciliter les déplacements, passer de priorité 2 à 1
- Bateaux L'Equipe à rediscuter 1 ou 2 ? et priorité 1 et 2 ?
- Bateau 420 à rediscuter 1 ou 2 ? et priorité 1 et 2 ?
- 1 SL 16 complet à discuter et priorité.

Communication et développement.

- Polos, chemises, robe, hoodie, pull, à étudier quantités, prix et période d'achat.

- Kit habillement sportif, réfléchir à la distribution aux coureurs. Distribution échelonnée suivant assiduité des coureurs.
- Matériel de communication (priorité 1) achat pour le printemps.

Divers

- Etude à compléter sur photocopieur. Achat ou location ?, capacité actuelle ou plus petite machine ?
- Etudier l'aménagement du coin bénévoles.

2. Points prévus au programme, mais non étudiés.

- Point sur le retour de l'indemnité ligue pour mise à disposition des entraîneurs du club.
- Préparation de la réunion du 8 octobre avec la mairie de Pornichet.

Fin de la réunion 20h30.

Prochaine réunion de bureau le 7 novembre 2014 18h30 avec ordre à l'ordre du jour :

- Bilan financier 2014 et montant des investissements 2015
- Organisation de l'Europe Laser jeunes Juillet 2015.
- Point sur le retour de l'indemnité ligue pour mise à disposition des entraîneurs du club. (Si pas traité par le point suivant du mail)

3. Décision urgente de bureau à prendre :

Suite au manque de présents au dernier bureau et afin de clôturer l'année comptable 2014, je vous demande de me donner par mail votre accord ou refus du point suivant :

Lors des mises à disposition de nos entraîneurs à la ligue sur les heures de travail CNBPP, la ligue nous rétrocède 80€/j, sachant que les entraîneurs CNBPP ne pointent pas heures supplémentaires, pas frais de déplacement, pas récupérations d'heures (Contrôle à charge du directeur). Je vous propose de valider la rétrocession de cette indemnité aux entraîneurs après déduction des charges sociales (80€- charges= indemnité entraîneur/j)
Remarque : coût supérieur pour le club si régularisation des heures supplémentaires et frais, souvent travaux de WE.

Merci de répondre rapidement.

Accord :

Refus :